

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires de la Guilthèque : le mercredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le vendredi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Bonne, année



www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 21 janvier

2022

n° 2239

Agenda

Jeudi 27 janvier

A partir de 14 h - Halle Baucina - Marché

Vendredi 28 janvier

De 8 h à 13 h - Salle Gauguin - Don du sang

De 17 h à 19 h 30 - Collège Sainte-Marie - Portes ouvertes

Samedi 29 janvier

De 10 h à 12 h 30 - Collège Sainte-Marie - Portes ouvertes

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 22 janvier de 10 h à 12 h en mairie

Michel CADOUR, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.

Etat civil

Naissance :

ECHCHALHY Mohamed

Décès :

CHARLÈS Gilbert (85 ans)

Mesures sanitaires en cours

Retrouvez les mesures sanitaires en pages intérieures.

Nouveaux horaires de la Guilthèque

- le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,

- le jeudi et le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 22 janvier faire le 15.

Les évènements à ne pas rater

Du 5 janvier au 26 février, découvrez l'exposition de peintures de Bertrand Allamigeon :

Mosaïque chinoise originale

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.



Vendredi 11 février à 20 h 30 à L'Agora

Travelling.A.

Les rencontres cinés à Guilers

Pour sa troisième séance de Travelling.A. vous propose le film « **Seuls sont les indomptés** » de David Miller :

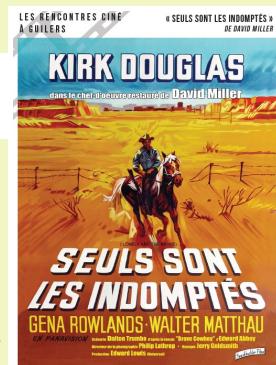
« Au Nouveau-Mexique dans les années 1960, un authentique cowboy qui voit sa liberté réduite par un monde moderne en évolution, se fait arrêter et emprisonner pour organiser l'évasion de son ami. Mais rien ne se déroulera comme prévu. »

Le thème du cow-boy libre, qui ne veut pas se soumettre aux diktats du monde moderne, les sujets d'immigration, 3 grands acteur(trice)s, les grands espaces américains, font de ce film le préféré de K. Douglas. Suite à la projection, un échange aura lieu avec Guy Martin, passionné de cinéma.



Pour rappel, le spectacle « Je demande la route » de Roukiata est reporté au 10 septembre.

Retrouvez le programme complet des spectacles sur le site internet de la Ville de Guilers. Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires pour l'ensemble de ces évènements.



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) /
 SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Eau du Ponant :
 02 29 00 78 78 / Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 /
 Taxi Laurent : 06 74 22 91 88



La mairie vous informe

Mesures sanitaires

Evènements et manifestations sur Guilers

Compte-tenu de la forte dégradation de la situation sanitaire sur le territoire, il a été décidé, par arrêté du maire d'annuler ou de reporter toutes les manifestations prévues dans les équipements municipaux tant pour les activités organisées par la mairie que celles organisées par les associations et les particuliers jusqu'au **29 janvier prochain** :

- Ainsi, dans l'ensemble des équipements municipaux : **les repas, spectacles et concerts sont annulés. Les pots, buffets et moments conviviaux sont interdits.**
- Les **manifestations sportives** en intérieur ont lieu à **huis-clos**. A partir du 16 janvier, l'accès aux vestiaires est **uniquement autorisé lors des compétitions, matchs officiels** (présence d'arbitres) se déroulant le week-end. Dans le cadre de cette occupation, la **désinfection** des vestiaires sera à la charge des clubs. Cet accès aux vestiaires est permis uniquement pour un passage bref permettant de déposer ou récupérer ses affaires. **L'accès reste interdit durant la semaine.** Il est rappelé que le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans dans l'ensemble des établissements recevant du public.

Port du masque

L'obligation du port du masque est abaissée à **l'âge de 6 ans** dans les transports et tous les lieux recevant du public : transports en commun, gares et stations de transports publics, tous les établissements recevant du public, les bars, cafés et restaurants lors des déplacements, établissements sportifs de plein air, marchés couverts, services publics, banques, bureaux de poste, lieux de culte...

Les conditions de port du masque en extérieur, prévues par arrêté préfectoral, sont **prolongées jusqu'au 21 février inclus** sur un périmètre défini de la commune (cf. carte) pour toutes personnes de **11 ans ou plus**.



Milieu scolaire

Suite aux annonces du Premier ministre, Jean Castex, datant du lundi 10 janvier :

- Lorsqu'un cas positif est déclaré dans une classe, les autres enfants pourront rester en classe jusqu'à la fin de la journée.
- Le test PCR n'est plus exigé pour les élèves qui sont cas-contacts. Trois autotests (réalisés à J0, J+2 et J+4) suffisent. Ils sont à retirer gratuitement en pharmacie et à faire à la maison.
- Il n'est plus demandé aux parents de fournir une attestation après chaque test. Une seule attestation parentale (sur l'honneur) est nécessaire pour le retour en classe, dès le premier autotest négatif.

Gestes barrières

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures. Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés : éviter les embrassades, porter le masque, aérer régulièrement les lieux clos, etc. Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les grands rassemblements : moins on est nombreux, moins on prend de risques.

Vaccination, dose de rappel et pass sanitaire

Le rappel vaccinal concerne toutes les personnes de 18 ans et plus dès 3 mois après la dernière injection du schéma initial de vaccination ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Depuis le 22 décembre, la vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans. Elle nécessite le consentement des deux parents mais la présence d'un seul parent accompagnateur suffit.

A ce jour, les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire.

Pour information, un projet de loi est soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier.



Loisirs

À partir du 3 janvier et pour trois semaines, les jauges seront rétablies pour les grands événements (2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur), les concerts debout sont interdits. Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.



Isolement

	Schéma vaccinal complet ou enfant de moins de 12 ans	Schéma vaccinal non complet ou non vacciné
Positif au covid	Isolement pendant 7 jours complets. Au bout de 5 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif et d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h.	Isolement pendant 10 jours complets. Au bout de 7 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif et d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h.
Cas contact	Pas d'isolement, mais application stricte des gestes barrières. Réalisez un test* le jour même puis des autotests à J2 et J4. Si l'un des tests est positif s'isoler.	Isolement pendant 7 jours à compter du dernier contact. Pour sortir d'isolement, vous devez réaliser un test* et obtenir un résultat négatif.

* Test RT-PCR ou antigénique

L'ensemble de ces mesures sont susceptibles d'évoluer

Vaccination - enfants de 5 à 11 ans

Le centre de vaccination de Saint-Renan a mis en place une liste d'attente pour la vaccination des enfants de 5 à 11 ans. Cela leur permettra de contacter les personnes dès réception des vaccins. Vous pouvez compléter le questionnaire en ligne sur le site de la mairie de Guilers en première page dans l'article « NOUVELLES MESURES SANITAIRES EN PLACE À GUILERS »

Conciliateur de justice



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 24 janvier** de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Vous pouvez effectuer une saisine en ligne sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> pour communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier RDV.

La mairie vous informe

Conseil municipal - Jeudi 27 janvier à 18 h

A l'ordre du jour :

1. Information au conseil municipal : compte rendu de la délégation du maire
2. Information au conseil municipal : pacte financier et fiscal de solidarité entre Brest Métropole et ses communes membres
3. Débat d'orientations budgétaires 2022
4. Demande de subvention au titre de la DETR sur les actions de rénovation énergétique et d'amélioration des conditions d'accueil des usagers
5. Acquisition d'un espace vert rue de la Paix
6. Convention d'occupation du domaine public entre la ville de Guilers et la SCI AEL
7. Création d'une agence postale communale (délibération de principe)

En raison de la crise sanitaire actuelle, le public ne sera pas admis. Afin d'en assurer la publicité le Conseil municipal sera filmé et diffusé sur le Facebook de la ville.

Don du sang - 28 janvier

Rendez-vous le **vendredi 28 janvier** entre 8 h et 13 h en mairie (salle Gauguin) pour donner votre sang ! Vous pouvez dès à présent et même jusqu'à la dernière minute prendre un rendez-vous en ligne sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/>. Pour rappel :

- N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité si c'est pour un premier don.

- Il faut surtout « ne pas venir à jeun ». Une collation sera offerte à l'issue du don.

- Le port du masque est obligatoire mais il n'est pas nécessaire de présenter un test anti-covid, ni d'être vacciné. Il est également possible de donner son sang sans délai, que ce soit avant ou après une injection de vaccin contre la Covid-19. Cependant, les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid doivent attendre 14 jours après la disparition des symptômes pour pouvoir donner leur sang, ou 14 jours après avoir été testé positif.



Recensement de la population

Une campagne de recensement de la population est en cours sur Guilers jusqu'au **19 février 2022**. Le recensement de la population est très important car les chiffres obtenus permettent de déterminer le montant de la dotation globale de fonctionnement et de connaître les besoins de la population actuelle en transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc...

Depuis le **20 janvier prochain**, vous avez la possibilité de vous faire recenser de façon simplifiée par internet, via les codes remis ou déposés dans vos boîtes aux lettres par des agents recenseurs, ou sous format papier. Pour rappel, le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Vos données restent confidentielles et sont exploitées de façon anonyme par l'Insee. Vous pouvez vous renseigner sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Afin de mener cette campagne, la mairie a recruté une équipe de 14 agents recenseurs qui, après avoir été formée par l'Insee, a commencé à sillonner la commune afin de repérer les logements existants. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible.

C.C.A.S.

Repas Saint Albert

Les repas du mardi sont suspendus jusqu'à fin janvier.

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 26 janvier** de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30 et le **jeudi 27 janvier** de 9 h à 10 h 30.



Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 24 au 28 janvier

Lundi	Mardi
Toast au chèvre Paëlla Ananas	Pain* & potage cultivateur Rôti de porc aux pruneaux (VOF et BBC) & poêlée campagnarde Yaourt nature* & sucre de canne*
Jeudi	Vendredi
Salade cœur de palmier Hachis parmentier** & salade verte Edam & compote de pomme*	Carottes râpées aux olives** Omelette tomate, emmental & coquillettes semi-complettes* Poire

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Vie associative

Centre socio-culturel L'Agora

« Le Monde en Images »

La séance « Le Monde en Images » prévue en janvier, est reportée à une date ultérieure, en raison du contexte sanitaire.

Sortie cinéma

L'Agora organise une sortie cinéma le **dimanche 30 janvier**. Le film sera choisi le mardi précédant la séance, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies. Rendez-vous à 15 h 15 à L'Agora. Minibus et covoiturage. Tarif : 5 € sur inscription.



Rendez-vous tablettes et smartphones

Jeudi 27 janvier, entre 10 h et 12 h, découverte, partage d'expériences, apprentissage d'un usage. Venez avec vos questions et votre matériel ! Gratuit pour les adhérents de L'Agora.

Les sorties familiales pendant les vacances d'hiver

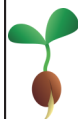
- **Mar. 8 fév.** : Bricol' en famille 3/5 ans à 10 h 30. 2 € par enfant.
- **Jeu. 10 fév.** : Bricol' en famille 6/9 ans à 14 h 30. 2 € par enfant.
- **Ven. 11 fév.** : Ciné kid (film non défini) au cinéma Liberté. Rdv à 12 h 45, déplacement en bus. Tarif : 3 € par enfant et 5 €/adulte
- **Dim. 13 fév.** : patinoire. Rdv à 9 h 30, déplacement en mini-bus et covoiturage. Tarif : 3 € par enfant et 5 € par adulte
- **Mar. 15 fév.** : Cuisine en famille 3/5 ans à 10 h 30 et à 14 h 30 pour les 6/9 ans. 2 € par enfant.
- **Jeu. 17 fév.** : confection pain avec François Laot, boulanger à 14 h 30. Tarif : 2 € par personne. La cuisson du pain dans le four à pain de Lanvian aura lieu le **vendredi 18 février** à 14 h 30 avec Cathy et Stéphane Mercœur.

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois, port du masque dès 6 ans. Inscriptions obligatoires à l'accueil de L'Agora ou par téléphone.



Animation famille à la Forêt des Comestibles

Jardiner au naturel dans la pratique et le partage, le **mercredi 9 février** de 15 h à 17 h. 3 ateliers seront proposés sur la permaculture, sur le compost et le troc de graines / boutures. Sur inscription, port du masque obligatoire dès 6 ans.



Guilers entre en jeu !

L'Édition 2022, organisée par la ludothèque du centre socioculturel L'Agora et la Ville de Guilers, aura lieu du **4 au 6 février**.

- **ven. 4 fév.** à 18h30 : enquête policière, sur inscription au 02 98 07 61 83
- **sam. 5 fév.** de 10 h à 18 h et **dim. 6 fév.** de 10 h à 17 h : espace 0-3 ans, jeux de société, jeux en bois par Expotem, jeux de construction, jeux vidéos, enquête policière (sur inscription au 02 98 07 61 83).

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois, port du masque dès 6 ans.

Le contexte sanitaire étant actuellement compliqué, veuillez vérifier, sur le site internet de L'Agora ou la page facebook, que l'événement est maintenu.

Plus d'infos au 02 98 07 55 35

Vie associative (suite)

Club émeraude

L'assemblée générale 2022 est reportée à une date ultérieure pour cause de COVID. Le montant de la cotisation pour l'année 2022 a été fixé à 7 €. Les personnes désirant adhérer au club devront s'acquitter de cette somme pour le 15 février au plus tard par chèque libellé à l'ordre du Club Émeraude. Afin d'éviter toute erreur lors de l'impression des cartes, précisez au dos du chèque le ou les noms des personnes qui adhèrent.

Guilers Accueil

Mardi 25 janvier : savonnette, cartonnage (vase)

Jeudi 27 janvier : chiffres et lettres, dominos.

Partage

L'association Partage informe le public de la prolongation de la fermeture de ses locaux jusqu'à fin janvier. Par ailleurs nous recherchons des bénévoles (homme).

FNACA

Pour des raisons sanitaires la galette des rois est annulée. Le bureau vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année 2022 !



Officiers-Mariniers de BOHARS/GUILERS

Le président et l'ensemble du bureau de la Section des Officiers-Mariniers de BOHARS/GUILERS, vous informent que vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres, une enveloppe pré-timbree pour l'envoi de votre réadhésion 2022. Une note explicative sera jointe. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le numéro de téléphone suivant aux heures des repas : 02 98 07 49 97 ou 06 62 42 31 37.

La Guilérienne

La société de chasse la Guilérienne organise une battue aux renards le **samedi 22 janvier** sur la commune de Guilers de 9 h à 17 h 30.

Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo



Dimanche 23 janvier circuit n°4 : G1/G2 : départ 9 h, distance 66 km. G3 : départ 9 h, distance 53 km. Départ du complexe sportif Louis Ballard.

Saint-Renan Guilers Handball

Samedi 22 janvier : *Saint Renan (salle Kerzouar)* : 14 h : 15G2 contre Hermine Kernic ; 15 h 30 : 15G3 contre Ent Bas Léon ; 17 h : 18G2 contre Ent. PLL/PLCB ; 19 h : SF2 contre Ent. Milizac Plouguin ; 21 h : SG3 contre Ent. Aulne Porzay. *Guilers (salle L. Ballard)* : 14 h : 11 Les Dragons contre Pays de Lesneven ; 15 h 15 : 11F2 contre Entente des Abers ; 16 h 30 : 13G1 contre Hermine Kernic ; 18 h : 18 G Avenir du Ponant contre Ent. Aulne Porzay. *Déplacements* : 11F1 à 15 h chez Locmaria HB ; 13F1 à 15 h 15 chez Le Drennec ; 13F2 à 15 h 30 chez Milizac ; 13G2 à 13 h 30 chez Ent. des Abers ; 15F2 Ent. Pays d'Iroise à 17 h chez Plouguin Milizac ; 15F1 Ent. Pays d'Iroise à 16 h 15 chez Ent. des Abers ; 15G Avenir du Ponant à 16 h 30 à Lesneven ; 18F2 à 18 h 30 chez La Guerlesquinaise ; 18F1 à 16 h 30 chez HBC Bigouden ; SF1 à 19 h chez Pont de l'Iroise ; SG5 à 20 h 30 chez BBH



Dimanche 23 janvier : *Saint Renan (salle Kerzouar)* : 14 h : SG2 contre Ent. Aulne Porzay ; 16 h : SG Avenir du Ponant contre Pays de Vannes. *Guilers (salle L. Ballard)* : 16 h : 18G Avenir du Ponant contre Ent. Cornouaille Sud. *Déplacements* : SG4 à 16 h chez Ent. Aulne Porzay.

Sport (suite)

ASG



Vendredi 21/01 : Vétérans : exempt, Seniors filles : reçoit FC Bergot à 20 h 30.

Samedi 22/01 : U6, U7, U8 & U9 : entraînement à 10 h, U11A : match à l'ASB, U10A : match à la Légion à 14 h,

U11B : match à l'ASB, U11F : match à Logonna, U13F : reçoit Plouguenven, U15F : reçoit Cléder, U13A : reçoit Guipavas 2, U13B : reçoit PLL 2, U12A, U12B & U14B : voir convocations, U14 : match à Saint-Martin à 15 h 30, U15A : reçoit Landerneau à 15 h 30, U16 : match à Coataudon à 15 h 30, U17A : match à Bourg-blanc à 15 h 30.

Dimanche 23/01 : Seniors A : match à Plouvien à 15 h, Seniors B : reçoit Ploudaniel B à 15 h, Seniors C : match à La Cavale à 15 h, Seniors D : reçoit Plourazel C à 13 h.

Vie commerciale

Ecole de crêpes Blé Noir

Pour ce début d'année l'école de crêpiers Blé Noir vous a concocté une petite nouveauté ! Les vendredis midi « école », Les Ateliers Blé Noir se transformeront en « crêperie d'application ». Ces jours-là, vous pourrez déguster un « repas-crêpes » confectionné par les élèves crêpiers du jour pour seulement 8 euros ! Sur place ou à emporter ! Une crêpe salée + une crêpe sucrée + une boisson + un café ! Les prochains « vendredis école » : le 21, 28 janvier et le 25 février. Pour réserver, appelez-nous au 02 98 02 25 13 ou par mail contact@ateliers-blenoir.com, www.blenoir.com. A très bientôt!



Crêperie Blé Noir

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022! La crêperie Blé Noir du Bois de Keroual rouvre ce **mercredi 26 janvier** ! Ouverture 7j/7j de 12 h à 18 h et jusqu'à 21 h le vendredi et le samedi. Le jeudi et le dimanche sont les jours du « Kig Ha Farz », le midi. Pour toutes réservations appelez nous au 02 98 07 57 40 ou par mail keroual@blenoir.com. Toutes les infos sur www.blenoir.com.

Les Délices de Guilers

La boulangerie sera fermée pour congés annuels du **samedi 5 février** au **dimanche 20 février**. Réouverture **lundi 21 février** à 7 h.

Offre d'emploi

Le Télégramme

La rédaction du Télégramme de Brest recherche un nouveau correspondant sur la commune de Guilers. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courriel à brest@letelegramme.fr.

Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30. Messe chaque jeudi à 9 h 15. **Samedi 22 janvier** messe à 18 h à Guilers. **Dimanche 23 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané. **Samedi 29 janvier** messe à 18 h à Locmaria. **Dimanche 30 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané.

Divers

Trouvé / Perdu

Trouvés : carte de bus, poule / **Perdus** : chiens, bonnet.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.